JE SOUHAITE PARTICIPER À LA CONSTRUCTION D'UNE MOSQUÉE, COMMENT FAIRE ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Divers



Je souhaite participer à la construction d'une mosquée, comment faire ?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.



Télécharger | 0min 44

Question :
Ce questionneur dit : Je suis riche et dans une situation confortable, et la louange est à Allah, et je veux participer à la construction d'une mosquée. Dois-je complètement prendre en charge la construction de la mosquée ou participer en payant les climatiseurs, le mobilier ou les chauffages, fait-il partie de la construction de la mosquée ?

Réponse :

Tout ce que tu dépenses pour la mosquée, que ce soit dans sa construction, pour les climatiseurs, les tapis, l'eau ou l'éclairage, tout cela fait partie de la construction de la mosquée et tu es récompensé pour cela par Allah (سبحانه وتعالى).

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com